



Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES

## ARRÊTÉ N° 2024/443

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 16 août 2024 de la société SOLUTIONS 30 sise 2229 route des Crêtes, à  
– 06560 - VALBONNE représentée par Monsieur BLAISE Didier et agissant pour le compte d'ORANGE,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

L'entreprise SOLUTIONS 30 effectuera des travaux de dépose d'un appui télécom rue de l'Enfer (référence chantier TLN3000360), tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.

Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

#### Article 2 :

En raison de l'empiétement des travaux sur la chaussée, la rue de l'Enfer sera fermée à la circulation.

#### Article 3 :

La présente permission de voirie est valable du lundi 16 septembre au vendredi 27 septembre 2024 inclus.

#### Article 4 :

La signalisation réglementaire de sécurité sera mise en place, maintenue et retirée par l'entreprise SOLUTIONS 3 qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

#### Article 5 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5 rue Racine TOULON (83000) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### Article 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 19 août 2024.

Le Maire,  
Fernand BRUN

